



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/42
10 octobre 2006



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6-10 novembre 2006

PROPOSITION DE PROJET : MEXIQUE

Ce document contient les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan national d'élimination de CFC : programme de travail de 2006

ONUDI

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS MEXIQUE

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE/D' EXÉCUTION
Plan national d'élimination de CFC : programme de travail de 2006	ONUUDI

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION :	SEMARNAT
---	----------

DERNIERES DONNEES DE CONSOMMATION DE SAO SIGNALEES POUR LE PROJET

A: DONNÉES VISÉES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2005, AU MOIS D'AOÛT 2006)

CFC du Groupe I, Annexe A	1 604,02	
---------------------------	----------	--

B: DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2005, EN DATE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2006)

SAO	Aérosols	Mousse	Entretien de l'équipement de réfrigération	SAO	Solvants	Agent de transformation	Fumigènes
CFC-11	9,03						
CFC-12	22,89		387,01				
CFC-113	6,136						
CFC-114	6,00						

Reste de la consommation de CFC admissible aux fins de financement (tonnes PAO)	0
--	---

PLAN DE GESTION POUR L'ANNÉE EN COURS : Financement global : 320 000 \$ US : élimination totale de 55,4 tonnes PAO.

DONNÉES DU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
CFC (tonnes PAO)	Plafonds du protocole de Montréal	4 625	2 312	2 312	694	694	694	0	n.a.
	Consommation annuelle maximum	4 403	2 205	150	50	50	50	0	n.a.
	Total de la demande (référence)	1 932	1 667	1 190	725	425	195	140	6 274
	Élimination annuelle réalisée sur les projets en cours	40	165	77	15	0	0	0	297
	Élimination annuelle nouvelle	0	100	400	450	300	230	55	1 535
	Élimination annuelle non financée	0	0	0	0	0	0	0	0
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		40	265	477	465	300	230	55	1 832
Consommation totale de SAO à éliminer (HCFC)									
Coût du projet tel que soumis initialement (\$US)									
Coûts finaux du projet (\$US) :									
	Fonds alloués à l'ONUUDI	3 517 000	4 478 000	299 500	0	0	0	0	8 294 500
	Fonds alloués à la Banque mondiale	0	500 000	0	0	0	0	0	500 000
	Financement total du projet	3 517 000	4 978 000	299 500	0	0	0	0	8 794 500
Coûts d'appui finaux (US \$)									
	Coût d'appui à l'ONUUDI	263 775	335 850	22 463	0	0	0	0	622 088
	Coût d'appui à la Banque mondiale	0	37 500	0	0	0	0	0	37 500
	Total des coûts d'appui	263 775	373 350	22 463	0	0	0	0	659 588
COÛT TOTAL AU FONDS MULTILATÉRAL (\$US)		3 780 775	5 351 350	321 963	0	0	0	0	9 454 088
Rapport coût efficacité du projet final (US \$/kg)									5,26

DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation pour le financement de la troisième tranche (2006) comme indiqué ci-dessus.

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Approbation globale
--------------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement du Mexique, l'ONUDI a soumis à la 50^{ème} Réunion du Comité exécutif une demande concernant la troisième tranche du plan national d'élimination de CFC s'élevant à un coût total de 299 500 \$ US, outre les coûts d'appui de l'ordre de 22 463 \$ US. Cette demande était assortie d'un document comprenant deux parties, dont les sous-titres indiquaient : « Première partie : Réalisation du programme annuel précédent » et « Deuxième partie : Programme annuel de mise en œuvre ; troisième tranche », ainsi que d'un rapport de vérification tel que défini dans l'Accord conclu entre le Gouvernement du Mexique et le Comité exécutif.

Contexte

2. L'Accord sur le plan national d'élimination de CFC du Mexique avait été initialement approuvé lors de la 42^{ème} Réunion du Comité exécutif, en 2004, à un niveau de financement de 8 794 500 \$ US. Grâce à l'appui apporté par ce plan, le Gouvernement du Mexique se propose de parvenir à une réduction de sa consommation de CFC jusqu'à 3,2% du niveau de référence de 2006, et jusqu'à 1,1 % en 2007 et à une élimination complète d'ici la fin 2009, avec comme point de départ un niveau de consommation de 4 403 tonnes PAO en 2004.

3. L'ONUDI avait soumis une demande concernant la deuxième tranche à la 45^{ème} Réunion du Comité exécutif. À l'époque, trois des quatre conditions préalables à l'approbation des tranches annuelles de l'accord n'avaient pas été remplies, notamment la vérification, la mise en œuvre du programme annuel de l'année précédente et la soumission d'un programme annuel de mise œuvre convenable pour l'année en cours. Dans sa décision 45/51, le Comité exécutif avait approuvé le financement, modifié l'accord pour y inclure une composante concernant les refroidisseurs ainsi que la Banque mondiale en tant qu'agence de coopération et avait noté que le décaissement du financement approuvé pour l'ONUDI ne débiterait pas avant qu'un accord n'ait été conclu entre le Secrétariat et l'ONUDI, que la vérification des objectifs de 2004 n'ait été réalisée et qu'un programme annuel satisfaisant de mise en œuvre pour l'année 2005 n'ait été soumis. Le Secrétariat a été en mesure d'informer l'ONUDI, le 31 janvier 2006, que les conditions ouvrant droit au décaissement avaient été remplies.

Programmes annuels

4. Le rapport concernant la mise en œuvre de la deuxième tranche a fourni des informations sur la finalisation de l'unité de gestion du programme (UGP) qui prévoit huit employés, des mesures de sensibilisation, la formation de 38 agents de douane et de 29 instructeurs supplémentaires confiée à l'*Environment Protection Federal Attorney's Office*. Vingt-huit trousseaux d'équipement d'identification ont été distribués aux agents de douane. Le projet a procédé à la mise à niveau de vingt centres de formation de techniciens frigoristes dans le pays et a contribué à l'actualisation des manuels de formation. Trente-neuf instructeurs ont été formés, 2 100 trousseaux d'instruments ont été acquises à l'intention des techniciens frigoristes et seront distribués au moment de la formation. La formation en soi n'a pas encore débuté.

5. Un programme de mesures encourageant le remplacement des réfrigérateurs à base de CFC et d'équipements de climatisation a été mis sur pied conjointement avec le *Fund for Energy Savings* au Mexique. L'activité comprend la récupération de CFC émis par les appareils. Pour

mener à bien cette activité, 90 centres ont été sélectionnés, dotés d'un équipement de récupération et leur personnel formé. Ces efforts ont permis de détruire 604 000 réfrigérateurs à usage domestique avec 22 tonnes de CFC-12 récupérées. La composante de refroidissement a remplacé deux appareils de refroidissement, des activités visant le remplacement de huit autres appareils de refroidissement ont été annulées pour des raisons diverses.

6. Le rapport de vérification consistait en un examen complet de la législation du pays concernant les importations et les exportations de SAO, la liste des importateurs et des exportateurs de CFC, et la quantité de CFC produits, importés et exportés. La quantité de CFC produite au Mexique est en cours de vérification faisant parti d'un effort de vérification séparé par secteur de production. Les données provenant de différentes sources ont été comparées et analysées. La consommation de CFC vérifiée du Mexique s'élève à 2 056 tonnes PAO, comparée à l'objectif de consommation de 2 312 tonnes PAO. Selon les informations contenues dans le plan annuel, 1 415,25 tonnes PAO (69%) de la consommation ont été accumulées. Par conséquent, l'utilisation régulière de CFC dans le pays a déjà diminué de 641 tonnes PAO.

7. Le plan de l'année prochaine prévoit l'achèvement d'une conversion d'une usine d'aérosols, construite avant l'élaboration du plan national, laquelle devrait entraîner une réduction de consommation de 45 tonnes. En gardant à l'esprit les chiffres sur l'accumulation, l'utilisation restante de CFC de 595 tonnes PAO pour 2005 se trouve dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération.

8. Lors de la mise en œuvre de la prochaine tranche, l'objectif ambitieux lié à la formation des techniciens vise à organiser 200 ateliers et former 4 100 techniciens ; 2 100 d'entre eux seront sélectionnés et équipés d'instruments déjà acquis au cours de l'année précédente. En outre, le plan prévoit de créer sept centres de recyclage dans le pays, dotés des installations nécessaires à leur mise en place, d'équipements et de la formation du personnel. Le volet « refroidisseurs » devrait servir à mettre en œuvre quatre remplacements supplémentaires. Le pays projette de poursuivre la mise au point d'une stratégie de gestion à long terme de gaz de refroidissement, axée sur le stockage, le recyclage et sur la possibilité de mettre sur pied une structure de destruction. Enfin, le plan inclut des mesures de sensibilisation et le financement de la gestion du plan.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

9. L'ONUDI, au nom du Gouvernement du Mexique, a soumis un rapport détaillant les activités au cours de la mise en œuvre de la deuxième tranche. Le Secrétariat estime que l'Unité de gestion de programme, composée de huit employés, est inhabituellement généreuse. La formation aurait déjà dû commencer, au moins sur une base probatoire ; or, pour le moment, seule la préparation a été achevée. Le taux de réussite du volet « refroidisseurs » est plus faible que prévu. Toutefois, les activités restantes ont été réalisées comme prévu et la vérification fait état d'un respect total des conditions définies par l'Accord. Les activités prévues pour la prochaine tranche sont très ambitieuses au regard de l'importance de la formation à dispenser. L'ONUDI a fait savoir au Secrétariat qu'elle était consciente des obstacles mais se dit confiante et capable d'atteindre les résultats espérés.

10. Les observations ci-dessus ont trait à des questions relativement mineures. L'impression globale qui se dégage de l'examen est que la mise en œuvre se déroule bien avec un bon taux de réussite. Cette impression est démontrée et garantie par la fermeture récente de production au Mexique.

RECOMMANDATION

11. Le Secrétariat du Fonds recommande une approbation globale de la troisième tranche du plan national d'élimination des CFC au Mexique, assortie des coûts d'appui au niveau de financement tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coût d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
a)	Plan national d'élimination des CFC: Programme de travail de 2006	299 500	22 463	ONUDI